



art et civilisation

objectif et contenu

Le cours d'art et civilisation se propose de donner aux étudiants des notions générales sur les grands mouvements esthétiques, à travers l'étude de la musique, des beaux-arts, de la littérature ou d'autres moyens d'expression et en relation avec l'histoire, les courants de pensée et l'évolution de la société.

Le programme de chaque semestre est organisé selon un programme général pluriannuel. Les cours d'UV complémentaires sont donc identiques à ceux de Dominante.

étudiants concernés et situation dans le cursus

- Tous les étudiants (à l'exception des classes de composition et de culture musicale) : discipline obligatoire en 1^{ère} année de premier cycle (L1), 1 semestre dans le cadre de l'UE3.

- Pour tous les étudiants, à l'exception des classes de culture musicale, composition et écriture : discipline pouvant être choisie comme dominante ou complémentaire en 2^{ème} et 3^{ème} années du premier cycle (L2 - L3), dans le cadre de l'UE3.

- Etudiants en culture musicale : discipline pouvant être choisie comme dominante ou complémentaire dans le cadre de la discipline principale (UE1)

- Etudiants des classes de composition : peut être choisie comme disciplinaire complémentaire en 2^{ème} et 3^{ème} années du premier cycle (L2 - L3), dans le cadre de l'UE4.

- Etudiants de la classe d'écriture : peut être choisie comme disciplinaire complémentaire du premier cycle, dans le cadre de l'UE2.

- Pour tous les étudiants (à l'exception des classes de composition, d'écriture et de culture musicale) : discipline pouvant être choisie comme discipline complémentaire en deuxième cycle (M1-M2), dans le cadre de l'UE2.

organisation et validation des études

nombre de places

Tous les cours sont accessibles aux étudiants quelle que soit leur année.

25 étudiants maximum par cours

- étrangers : 2 cours
- tous publics : 7 cours





premier cycle

cours obligatoire de première année

Il est dispensé au 2^{ème} semestre de la 1^{ère} année.

validation

Contrôle semestriel.

Le semestre est validé si la note obtenue à ce contrôle est égale ou supérieur à 10/20.

dispositions générales pour les autres cours

organisation

Un cours hebdomadaire de 2h

1) cours de dominante

durée des études

4 semestres (dont le semestre obligatoire de 1^{ère} année)

validation

4 contrôles (1 par semestre) corrigés par le professeur.

Chaque semestre est validé si la note du contrôle est égale ou supérieure à 10/20.

2) discipline complémentaire

durée des études

1 semestre minimum

validation

Contrôle semestriel

Le semestre est validé si la note obtenue à ce contrôle est égale ou supérieure à 10/20.

deuxième cycle

objectifs

Approfondissement des divers aspects de la discipline

organisation

Un cours hebdomadaire de 2h

Dans le cas d'un étudiant n'ayant pas suivi plus de deux semestres d'art & civilisation dans le premier cycle, son orientation sera soumise à l'avis du professeur : il pourra être orienté en cours spécifique de 2^{ème} cycle ou dans le cours du 1^{er} cycle.

Les cours peuvent être complétés par un accompagnement personnel ou par des travaux dirigés.

durée des études

4 semestres

validation

La discipline est enseignée sous forme de cours et de travaux dirigés alternativement.

Validation : 4 semestres de contrôle continu ou mémoire dans la discipline.

La discipline est validée si chaque note de contrôle continu ou du mémoire est égale ou supérieur à 10/20.